Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 13

Artikel: Sauvé par un chien
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191617

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de la beauté de ses traits et de la douceur et de la bienveillance de son expression, puis aussi de l'amabilité et de la grande richesse de son esprit. Il était intéressant, original, piquant même, sans être jamais blessant. Il n'était point naïf, et il n'y avait pas besoin de s'entretenir longtemps avec lui pour apercevoir sa profonde connaissance des hommes et des choses; il n'avait enrôlé son esprit dans aucun parti, et avait gardé toujours une grande indépendance et une grande pondération de jugement dans toutes les questions scientifiques, philosophiques, sociales et religieuses, mais le caractère commun à toutes ses idées et déterminant de toutes ses décisions était, nous le croyons vraiment, le besoin de ne faire ni chagrin, ni tort, d'être bienveillant et bon. En disant cela, nous avons la conscience de faire un très grand éloge de lui, et la certitude qu'il le méritait.

Dr M. Dufour.

L'hommo modélo.

Praz Bélon, lo 23 dè mâ 1890.

A monsu l'écrivain dâo Conteu, pè Pinpinet.

Y'a z'u deçando houit dzo, tandi que y'eimpatâvo (lo fornâi m'avâi coumandâ po la derrâire), lo poustyon no z'a apportâ voutron papâi, et noutra bouéba no z'a liaisu dessu cein que dussè étrè on hommo modélo.

Ne su que 'na fenna, et ne sé pas deré dâi résons coumeint on gratta-papâi, mâ tot parâi, vo deri tot net que se noutre n'hommo étâi coumeint cé que vo ditès, lâi deré que n'est qu'on tâta-dzenelhie et on fennet, et cein sè porrâi bin que lo remâoféyo soveint, kâ vâidé-vo : se faut que 'na fenna sâi 'na fenna, faut que n'hommo sâi on hommo et qu'on satse se l'a dé la mourtache âo bin dâo pâi fou.

Que deriâ-vo d'on pére âo de 'na mére que fariont totès lâo fantasi à lâo z'einfants, que lâo bailleront dâi bonbons ein guise dè pan, dè la cougnarda ein pliace dè jerdinadzo et dâi pliaquès dè chocolat po dâi truffès, et que lè laissériont s'amusâ tot lo dzo na pas lè z'einvoyi à l'écoula et lâo z'appreindrè à travailli? Vo deriâ que clliâo dzeins que sont fous, et que l'est férè bin dâo mau à lâo z'einfants què dè lè z'accoutemâ dinsè à dâi gormandi et à ne rein férè. Et vo z'ariâ réson.

Eh bin! on hommo modélo dâi vairè lo bin dè sa fenna et na pas sè z'ésès. Vo ditès que sè dussè lévâ lo premi, et dévant que l'aussè pi passâ la pegnetta, que faut que l'einfatâi sè tsaussès et sè bambochès et que corze tsi lo bolondzi po allâ queri dâi navettès tsaudès po sa pernetta, et férè mémameint lo café po lo lâi portâ âo lhî!

Mâ! Mâ! radotâ-vo? bailli dinsè lo gout dè la tserropiondze et dâo dorlotadzo à sa fenna, c'est lâi férè mé dè mau què dè bin. Que l'hommo sè lévâi lo premi, su d'accoo, mâ po allâ gouvernâ et na pas po fotemassi déveron la cafetiére; et la fenna dâi châotâ frou avoué lo dzo assebin, kâ lo frais dâo matin vaut mî què lo tsaud dâo lhî, et l'est cein que n'hommo modélo lâi fâ compreindrè.

Aprés, vo ditès que sé dâi racllîâ lè pî po eintrâ! Ne manquérâi perein que l'eintrâi dein lo pâilo avoué sè solâ eimpacottâ âo bin sè chôquès eimbozélâïès. N'ia pas fauta d'étrè on hommo modélo po sè racclîâ; lè vôlets lo font bin.

Po cein qu'ein est d'invitâ cauquon, qu'on lo diéssè à l'avanço âo na, n'ein cratchéré pas perque bas. On a adé on bocon dè pan et dè toma et on verro dè vin.

Ora, vo ditès que lo né dussè liairè l'armana à sa fenna! et porquiè férè? Po lâi gravâ dè comptâ sè maillès quand le brotsè dâi tsâossons, et quand faut redéférè on part dè tors s'on a âobliâ d'augmeintâ âo dè diminuâ, c'est dâo teimps perdu. Que liaisè su lè papâi quand l'a bourlâ âo bin quand on a tiâ cauquon, eh bin! à la boune hâora; mâ onno fenna n'a pas lizi d'ein mé attiutâ.

Vo marquâ assebin que ne dussè jamé bordenâ quiet qu'on lâi baillâi à medzi âi repés. Po çosse, su prâo d'accoo; mâ tot parâi se trâovè dâi coitrons dein la salarda, lè pâo portant pas croussi po férè pliési à sa fenna.

Ora quand sè reduit on bocon tard vo ditès que dussè trairè sè charguès que dévant. Eh bin, ne sé pas! y'âmo tot atant ourè sabottâ âotrè la né què d'étrè d'obedjà dè férè on buïon espret po sè tsâossons, kâ faut vo derè que tsi no lè zenelhiès vignont roudâ tanquiè vai lè mermitès.

Ora po cein qu'ein est dè bailli à sa fenna po atsetâ onna roba, n'ia pas fauta d'étrè on modèlo po cein. Se l'étâi po onna « tournure », vo sédè, po clliâo bougnès qu'on derâi que cein dussè servi po soteni 'na lotta po ne pas que lè cordzons fassont mau âi z'épaulès, ne dio pas: mâ autrameint lâi a-te on hommo que voudrâi vairè on cotiyon tot pertousi à sa fenna!

Su bin désolâïe dè pas étre d'accoo avoué vo; mâ ne baillèré pas pipetta de n'hommo modélo coumeint cé que vo no ditès et y'âmo onco dix iadzo mî mon vîlhio, tot bordon que l'est.

A respet,

Jeannette Guegnelouna.

L'ange et la bête.

Assurément, si l'on s'en rapporte à la loi de la nature, le jour semble avoir été fait pour l'activité et la nuit pour le repos. Cependant la machine humaine est très souple; elle s'accommode aisément des habitudes qu'on lui impose, pourvu qu'on n'exige pas d'elle des fonctions excessives et trop anormales. Par exemple, elle se pliera volontiers au renversement des heures dans l'emploi du temps, en faisant de la nuit le jour et *vice versa*.

Ce qui la contrarie, ce qui peut la fausser et même la briser, c'est l'irrégularité.

La chronique scientifique de l'*Univers illustré* nous raconte que Littré, qui fut l'un des plus grands travailleurs de notre siècle, passait toute sa journée dehors; il ne commençait à travailler que le soir, à sept heures et demie, après son dîner, restant dans sa bibliothèque penché sur ses livres, et sans aucune distraction, jusqu'à 4 heures du matin environ. Comme il demeurait dans la même maison que M. Barthélemy Saint-Hilaire, souvent, en allant se coucher, il rencontrait son ami qui allait au travail, car M. Barthélemy se mettait à l'ouvrage avant l'aube.

Pendant plus de 50 ans, Littré a mené cette existence laborieuse avec une régularité inexorable.

Cette régularité lui a permis de mener à bien des travaux énormes et de vivre quatre-vingts ans.

Tous ceux qui ont produit des œuvres grandioses par le génie ou la patience, doivent leur triomphe, dit le docteur Richet, moins à un excès de travail momentané qu'à un travail continu, régulier, persévérant, *interrompu par des distractions et des récréations régulières*. L'exercice et le délassement du corps doivent quotidiennement faire juste contre-poids à la dépense cérébrale. Dès que cet équilibre est interrompu, il y a surmenage.

M. Richet n'hésite pas à dire que nous devrions, pendant quelques heures par jour, « vivre d'une existence purement animale ». On se rappelle le fameux mot de Pascal: « L'homme n'est ni ange ni bête ». Eh bien! si nous étions sages, nous accepterions résolument d'être, du moins en partie, des bêtes; nous prendrions soin de la bête qui est la moitié de nous-même, et nous ne perdrions jamais de vue que, lorsque la bête souffre, l'ange se porte mal.

Sauvé par un chien.

Nous avons entendu dire plus d'une fois que tout ce qu'on raconte des chiens des hospices du St-Bernard et du St-Gothard, allant à la recherche des voyageurs perdus dans les neiges, surpris par le froid ou les avalanches, n'était qu'une légende. Cependant, les journaux de Côme publiaient dernièrement les aventures d'un pauvre ouvrier italien qui, sans l'intervention d'un chien, serait misérablemort mort de froid sur le Saint-Gothard.

Cet ouvrier, du nom de Simoni, est âgé d'une trentaine d'années. Sa femme et ses quatre enfants habitent Paris. Vers le milieu de février, il se mit en route pour rejoindre sa famille. Son intention était de gagner Paris par étapes en traversant la Suisse, où il espérait trouver du travail.

Au Tessin, première désillusion, il n'obtint nulle part du travail et soutint son existence Dieu sait comment. Enfin, le 27 février, Simoni arrivait à Airolo dans un état déplorable et à bout de ressources. Il ne perdit pas courage, cependant. On lui assura qu'il trouverait peut-être de l'occupation à Andermatt pour les travaux de fortifications. Le pauvre ouvrier n'avait plus le sou ; il ne pouvait donc songer à prendre le train. Il se résolut alors de franchir le St-Gothard à pied. Le temps était superbe, du reste, et un soleil brillant semblait le convier à affronter sans peur les dangers de la montagne.

La première partie de l'ascension n'offrit aucune difficulté sérieuse. Mais comme Simoni approchait du sommet du passage, le temps changea brusquement, et le vent commença à souffler par rafales. En même temps, des tourbillons de neige assaillirent le pauvre voyageur, perdu au milieu de l'immense solitude alpestre. Simoni lutta longtemps ; la pensée de sa famille le soutenait, l'espoir de trouver enfin du travail à Andermatt lui redonnait des jambes et de la vigueur.

Cependant, le vent hurlait à travers les gorges. Les blancs flocons s'élançaient en colonnes serrées, impétueuses, contre le malheureux, lui fouettant le visage, l'aveuglant, s'attachant à tout son corps. Ses pieds étaient presque gelés, ses mains raidies par le froid, tous ses membres tremblaient. Et il avançait pourtant, poussé en avant par une sauvage énergie.

Mais, comme il allait atteindre l'hospice, il trébucha et finit par tomber sur la neige. Il se releva cependant et fit encore quelques pas en chancelant, mais un furieux coup de vent le jeta une seconde fois à terre.

Cette fois-ci, l'infortuné se crut perdu. Les forces l'abandonnaient. Il sentait le froid gagner tout son corps. La neige s'amoncelait sur lui. Il voulut crier, appeler au secours, mais sa voix s'éteignit au milieu du vacarme de l'ouragan déchaîné.

Bientôt Simoni perdit connaissance. Combien de temps resta-t-il en cet état ? Il ne le sait. Le pauvre homme se souvient toutefois qu'à un moment donné il eut l'impression d'un souffle chaud passant sur son visage, il entendit en même temps des aboiements obstinés, puis il se sentit furieusement tiré par son habit. C'était un des gros chiens de l'hospice du St-Gothard qui l'avait découvert sous la neige et qui, avec le merveilleux instinct de ces nobles animaux, cherchait à le sauver d'une mort certaine.

Des domestiques de l'hospice, prévenus par les aboiemements du chien, accoururent ; ils transportèrent le pauvre homme dans un refuge voisin, lui prodiguèrent tous les soins que nécessitait son état, puis, au bout de quelques jours, il le transférèrent à l'hôpital d'Airolo.

De là, sur sa demande, Simoni fut conduit à Côme, où il est actuellement en traitement. Il faudra probablemant lui amputer quelques-uns des orteils qui ont été complètement gelés.

Les habitants du fromage.

M. Adametz, de Sornethal, au canton de Berne, nous dit *la Nature*, vient de faire des recherches sur les animalcules microscopiques qui habitent le fromage. Il a trouvé les résultats suivants en ce qui regarde l'Emmenthal. — Fromage frais : On y trouve pour chaque gramme 90 à 140,000 microbes. Avec le temps, ce nombre augmente ; un fromage de 71 jours renferme 800,000 bactéries par gramme.

Dans un fromage beaucoup plus dense que le précédent et datant de 25 jours, on trouve 1,200,000 microbes par gramme. Dans le même fromage, au bout de 45 jours 2,000,000 de microbes par gramme. Dans un gramme de fromage près des bords, 3,600,000 à 5,600,000 microbes. D'après la moyenne de ces deux nombres, il y a autant d'êtres vivants dans 560 grammes d'un tel fromage, que d'hommes sur la terre

Œufs à la neige. — Mettre dans une casserole du lait bien sucré, parfumé à la vanille ou au citron, — le faire bouillir.

Pendant ce temps, battre en neige des blancs d'œufs mêlés ensuite de sucre en poudre. Ces blancs devenus très fermes seront placés par grosses cuillerées à la surface du lait bouillant. Ils se *prennent* presque instantanément. On les retourne sens dessus dessous, pour qu'ils cuisent également. On les retire ensuite avec une écumoire et on les met dans un plat.

Dans le lait resté, on ajoute les jaunes d'œufs bien délayés au moyen de quelques cuillerées à part ; on tourne et on fait prendre en crême, sans laisser bouillir. On verse cette crême, doucement sous les œufs en neige qui se soulèvent et nagent sur le tout. Servir chaud ou froid à volonté.

Le dernier numéro de l'*Illustration nationale suisse* publie les articles suivants : Histoire de la semaine. — A travers l'Italie, par *H. Maystre.* — Notre Régional, nouvelle, par *T. Combe.* — Une cuisinière à Rio-de-Janeiro, par *Julie Annevelle.* — La prévision du temps. — Théâtre, concerts, etc. — Carnet de la ménagère. — Jeux. — *Gravures :* Vieille Picarde, M. de Berlepsch, M. Blumer, Influenza, Vieux pêcheurs d'Yvoire, Paysage d'hiver, etc.

Boutades.

En voyage de noces.

La jeune mariée murmure, rougissante, à son époux, en descendant du train :

— Mon chéri, tâchons, avant d'entrer dans l'hôtel, de ne pas avoir l'air de jeunes mariés en voyage de noces.

Le jeune époux. — Tu as raison, mon amour. Tiens, porte ma valise, ma canne et mon parapluie.

— Embrasse-moi donc comme tu m'aimes, disait un père à son enfant.

— Oh ! non, papa.

— Pourquoi donc ?

— Je te ferais mal.

Dans un hôtel de la ville :

Une dame seule demande à loger.

Au moment de l'inscription ordinaire, le propriétaire demande :

— D'où venez-vous et où allez-vous ?

— Je fais mon tour de noce.

— Seule ?

— Mais oui ! nous avons un commerce qui nous empêche de quitter la maison ensemble. Je fais mon tour de noce maintenant, et quand je rentrerai, ce sera le tour de mon mari.

En police correctionnelle :

Un pâtissier est prévenu d'avoir battu son apprenti, qu'il avait chargé de garder la boutique pendant qu'il était lui-même au four.

Le patron lui avait ordonné de siffler sans interruption, et c'est en ne l'entendant pas qu'il est arrivé et qu'il a surpris le jeune gâte-sauce dévorant ses meringues.

Le prévenu explique ainsi l'ordre étrange qu'il a donné à l'apprenti :

— Dame, j'étais sûr que pendant qu'il sifflerait un air, il ne sifflerait pas ma marchandise.

Madame rentre chez elle.

En entrant dans le salon, elle trouve les fenêtres grandes ouvertes ; dans la cheminée flambe un feu d'enfer.

— Que veut dire ceci ? demande-t-elle à sa camériste.

— Oh ! c'est bien simple ; Madame a toujours trop chaud, n'est-ce pas ? Monsieur a toujours trop froid ; moi, j'ai trouvé le moyen de les contenter tous les deux.

Un mari à sa femme :

— Chère amie, je reviens des eaux, guéri de mes rhumatismes.

— Quel ennui ! Nous ne saurons plus maintenant quand le temps va changer.

Chez le barbier.

— Sapristi ! vous venez encore de me couper au menton. Si vous ne rasez pas mieux que ça, vous perdrez tous vos clients.

— Oh ! non, le patron ne me laisse raser que les passants !

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 103. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 72. — Barletta, à fr. 39,50.. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à r. 24,25

Ch. BORNAND, *Success.de J. Guilloud*,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.